

TRIBUNE DES INSTANCES DE L'AMF PUBLIÉE DANS LES ECHOS

« Liberté, égalité, fraternité... et subsidiarité !

Il y a quelques jours, le Président de la République a fait venir - en urgence - des centaines de maires au Palais de l'Élysée. Tout juste élus ou réélus, les maires sont pourtant bien occupés dans leurs communes, à lancer les projets du nouveau mandat, et surtout à gérer les enjeux du quotidien des Français. Que pouvait-il avoir de si important à nous annoncer, à un an de la fin de son mandat ? « Je voulais vous dire qu'on est à vos côtés », que « le gouvernement est à la tâche », « tout un travail est en train d'être fait ».

A défaut d'annonces importantes justifiant cette allocution, Emmanuel Macron a choisi de faire référence à un travail en cours sur la décentralisation, dont le contenu et l'aboutissement sont particulièrement incertains. En 2019 déjà, il avait appelé de ses vœux « un nouvel acte de décentralisation ». Trois ans plus tard, il avait réitéré cette annonce : « Nous devons repenser toute notre architecture territoriale, (avec) une nouvelle étape de la décentralisation ». L'année suivante, et toujours sans avoir fait avancer ce projet, il avait déclaré : « il faut une décentralisation réelle et audacieuse ». Le Premier ministre, lui-même élu local, avait annoncé le 15 septembre dernier, avant même d'avoir constitué un Gouvernement, « un grand acte de décentralisation, de clarification et de liberté locale ». Aujourd'hui, le seul texte présenté renforce les pouvoirs de l'État vis-à-vis des collectivités, ce qui est pour le moins paradoxal pour un acte de décentralisation. Mais le Président a tenu à la dire : L'Exécutif est à la tâche, aux côtés des maires.

Ce paradoxe n'est pas nouveau. Les dernières lois présentées comme décentralisatrices – loi NOTRe, loi MAPTAM- ont en réalité conduit à ajouter de la complexité dans l'organisation locale, en créant de nouvelles strates et de nouvelles contraintes. Les libertés locales ont continué de reculer sous l'effet de la recentralisation des finances locales, désormais majoritairement dépendantes des dotations de l'État, et de la multiplication des normes et contrôles que subissent les collectivités.

Confronté à cette complexité, l'État, lui, s'est exonéré des contraintes qu'il a imposées aux autres. Il a par exemple prévu des règles dérogatoires pour ses propres projets ou politiques, comme en matière d'urbanisme avec les lois Notre Dame ou Jeux Olympiques, ou encore récemment en matière d'artificialisation des sols. La semaine dernière, l'Assemblée a adopté une loi qui permet à l'État de soustraire tous les projets qu'il souhaite à la règle du « zéro artificialisation nette », qui continue de s'appliquer par ailleurs aux collectivités et aux entreprises.

Cette politique de recentralisation a démontré son inefficacité : plus les dépenses locales ont été contraintes, plus les dépenses publiques ont augmenté. Plus les impôts locaux ont été supprimés, plus les impôts et charges des Français ont été élevés. Et plus les collectivités ont été encadrées, contrôlées, ponctionnées par l'État, moins celui-ci a été performant au service des Français.

La liberté locale est aujourd'hui devenue une impérieuse nécessité pour retrouver l'efficacité de l'action publique, améliorer les comptes de la nation, et préparer l'avenir par des projets concrets. Mais l'expérience de ces dernières années démontre qu'elle nécessite au préalable un cadre

clair au risque d'être dévoyée. Pour rendre effective la libre administration des collectivités, qui est un principe constitutionnel, il faut donc commencer par la définir précisément, juridiquement.

La première de ses composantes est l'autonomie financière et fiscale des collectivités. Car attribuer aux collectivités des compétences ou des responsabilités de gestion sans moyens, comme cela a été fait ces dernières années avec le service public de la petite enfance, avec l'entretien des digues ou encore avec la gestion de l'érosion côtière, ce n'est pas une liberté mais un transfert de charges, qui conduit à condamner la politique en question. Ainsi, il serait impensable de confier aujourd'hui aux collectivités la politique du logement, comme l'a laissé entendre le Président de la République, à l'heure où elle est en crise et a été progressivement dépouillée d'une partie importante de ses recettes.

La libre administration est aussi normative. Elle implique un pouvoir réglementaire local, pour remplacer la réglementation nationale, par essence inadaptée aux spécificités locales. Plutôt que de multiplier les dérogations, sources de complexité, il faut que la règle commune laisse suffisamment de liberté aux collectivités pour l'appliquer localement.

Enfin, la collectivité la plus proche du citoyen doit toujours être la première compétente pour agir. Lorsqu'elle ne peut exercer la compétence, celle-ci doit être renvoyée à l'échelon supérieur. C'est le principe de subsidiarité. Il implique l'absence de tutelle, que ce soit d'une collectivité sur une autre ou de l'Etat. Surtout, il suppose que l'Etat se recentre sur ses missions fondamentales et laisse les collectivités faire le reste.

Pour que le vote des Français soit utile et change leur quotidien, il faut que ceux qu'ils ont élus aient le pouvoir d'agir, et la seule façon de retrouver ce pouvoir est de décentraliser. Mais la liberté locale ne tombera pas du ciel, par une déclaration présidentielle : elle ne pourra advenir que dans un cadre clair, mettant fin aux empiètements de l'Etat et aux superpositions de compétences. Voilà ce sur quoi l'Exécutif devrait être à la tâche, aux côtés des maires. Voilà ce que l'AMF continuera de porter dans les prochaines échéances nationales. »

Président et membres du Bureau de l'AMF

David Lisnard, président de l'AMF et maire de Cannes (06)

François Baroin, président de l'Association des maires de l'Aube, maire de Troyes, président d'honneur de l'AMF (10)

André Laignel, 1^e vice-président délégué de l'AMF

Murielle Fabre, secrétaire générale de l'AMF, maire de Lampertheim (67)

Philippe Laurent, maire de Sceaux (92)

Charlotte Blandiot-Faride, maire de Mitry Mory (77)

Luc Carvounas, maire d'Alfortville, président de l'UNCCAS (94)

Guy Geoffroy, président de l'Association des maires et présidents d'Intercommunalité de Seine-et-Marne, maire de Combs-la-Ville (77)

Véronique Pouzadoux, présidente de l'Association des maires et présidents d'intercommunalité de l'Allier, maire de Gannat (03)

Joël Balandraud, président de l'Association départementale des maires, adjoints et présidents de Communautés de la Mayenne, maire d'Evron (53)

Guillaume Boudy, maire de Suresnes (92)

Frédéric Chéreau, maire de Douai (59)

Alain Chrétien, président de l'Association des maires et présidents d'intercommunalité de la Haute-Saône, Maire de Vesoul (70)

Nicolas Daragon, président de l'Association des Maires et Présidents d'Intercommunalités de la Drôme, Maire de Valence (26)

Frédéric Leturque, président de l'Association des maires et présidents d'intercommunalité du Pas de Calais, maire d'Arras (62)

Gilles Leproust, maire d'Allonnes (72)

Catherine Lhéritier, présidente de l'Association des maires de Loir-et-Cher, maire de Valloire-sur-Cisse (41)

Patrick Molinoz, président de la communauté de communes du Pays d'Alésia et de la Seine (21)

Denis Oztorün, maire de Bonneuil-sur-Marne (94)

Florence Portelli, maire de Taverny (95)

Thierry Repentin, maire de Chambéry (73)

Christophe Rouillon, maire de Coulaines (72)

Joseph Segura, maire de Saint-Laurent-du-Var (83)

Jean-François Vigier, maire de Bures-sur-Yvette (91)

Stéphanie Von Euw, maire de Pontoise (95)

Membres des autres instances et adhérents de l'AMF

Muriel Abadie, maire de Pujaudran (32)

Mylène Agnelli, maire d'Isola (06)

Catherine Arenou, maire de Chanteloup-les-Vignes (78)

Nadège Azzaz, maire de Châtillon (92)

Bruno Beschizza, maire d'Aulnay-sous-Bois (93)

Marie Bernard, maire de La Cauchie (62)

Karim Bouamrane, maire de Saint-Ouen-sur-Seine (93)

Natacha Bouchart, maire de Calais (62)

Laurent Bonnaterre, maire de Caudebec-lès-Elbeuf (76)

Jean-Pierre Bosino, maire de Montataire (60)

Lionel de Cala, maire d'Allauch (13)

Bastien Coriton, maire de Rives-en-Seine (76)

Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse (01)

Christophe Dietrich, maire de Laigneville (60)

Caroline Doucerain, maire des Loges-en-Josas (78)

Fabien Durand, maire de Saint-Savin (38)

Daniel Fasquelle, maire du Touquet-Paris-Plage (62)
Olivier Gacquerre, maire de Béthune (62)
Jean Girardon, maire de Mont-Saint-Vincent (71)
Jean-François Guillaume, maire de Ville en Vermois (54)
Nadine Grelet-Certenais, membre du comité directeur de l'AMF (72)
Marie-Hélène Herry, maire de Saint-Malo-de-Beignon (56)
René Hocq, maire de Burbure (62)
Alain Hunault, maire de Chateaubriant (44)
Christophe Iacobi, maire d'Allons (04)
David Jacquet, maire d'Arthenay (45)
Jean-Paul Jeandon, maire de Cergy (95)
Sandrine Janiaud-Larcher, maire de Delle (90)
Jacques Kossowski, maire de Courbevoie (92)
Nicolas Lacombe, maire de Nérac (47)
David Lazarus, maire de Chambly (60)
Florian Lecoultre, maire de Nouzonville (08)
Jean-Michel Legrand, maire d'Auchy-les-Mines (62)
Sébastien Leroy, maire de Mandelieu-la-Napoule (06)
Pierre-Yves Martin, maire de Livry-Gargan (93)
Frédéric Masquelier, maire de Saint-Raphaël (83)
Alain Méquignon, maire de Fauquembergues (62)
Sébastien Michel, maire d'Ecully (69)
Vincent Morette, maire de Montlouis-sur-Loire (37)
Christian Musial, maire de Leforest (62)
Catherine Paillard, maire de Lunéville (54)
Brigitte Passebosc, maire de Saint-Etienne du Mont (62)
Michel Petit, maire de Berles-aux-Bois (62)
Christophe Pilch, maire de Courrières (62)
Sébastien Populaire, maire du Touillon-et-Loutelet (25)
Stéphane Tonelle, maire d'Ecourt-Saint-Quentin (62)
Bertrand Ringot, maire de Gravelines (59)
Philippe Rio, maire de Grigny (91)
Emmanuel Sallaberry, maire de Talence (33)

Michel Sauvade, maire honoraire de Marsac-en- Livradois (63)

Pascal Thévenot, maire de Vélizy-Villacoublay (78)

Jean-Marc Vasse, maire de Terres-de-Caux (76)

Présidents d'Associations départementales de maires

Rodolphe Amailland, président de l'Association des maires de Loire-Atlantique, maire de Vertou (44)

Mahfoud Aomar, président de l'Association des maires et des présidents d'Intercommunalités de l'Yonne, maire de Valravillon (89)

Viviane Artigalas, présidente de l'Association des maires et des présidents d'intercommunalité des Hautes-Pyrénées, sénatrice des Hautes-Pyrénées (65)

Philippe Barry, président de l'Association des maires et élus de la Haute-Vienne, Maire de Saint-Priest-sous-Aixe (87)

Michel Baylac, président de l'Association des maires du Gers, maire de Roquelaure (32)

Philippe Bayol, coprésident de l'Associations des maires et adjoints de la Creuse, maire de Saint-Vaury (23)

Luc Berthoud, président de l'Association des maires de Savoie, maire de La Motte-Servolex (73)

Jean-Michel Bolvin, président de l'Association des maires de la Charente (16)

James Bruneau, président de l'Association des maires du Loiret, maire de Sermaises (45)

Jean-Marc Calvet, président de l'Association départementale des maires de l'Aveyron, maire de Rignac (12)

Dominique Cap, président de l'Association des maires et présidents d'EPCI du Finistère, maire de Plougastel-Daoulas (29)

Philippe Chalopin, président de l'Association des maires de Maine-et-Loire, maire de Baugé-en-Anjou (49)

Régis Depaix, président de l'Association des maires et présidents d'intercommunalités des Ardennes, maire de Montcornet (08)

Claude Doucet, président de l'Association des maires de l'Indre (36)

Rose-Marie Falque, présidente de l'Association des maires de Meurthe-et-Moselle, maire d'Azerailles (54)

Gérard Fillon, président de l'Association départementale des maires de Meuse (55)

Jean-Yves Flochon, président de l'Association départementale des maires et présidents d'intercommunalité de l'Ain, maire de Ceyzériat

Emmanuel Franco, président de l'Association des maires, adjoints et présidents d'intercommunalité de la Sarthe, maire d'Étival-lès-le-Mans (72)

Sandrine Gauthier-Pacoud, présidente de l'Association des maires du Jura (39)

Patrick Genre, président de l'Association des maires du Doubs (25)

Bernard Gérard, président de l'Association des maires du Nord (59)

Bernard Guy, président de l'Association des maires et présidents d'intercommunalité de la Haute-Marne, maire de Saint-Blin (52)

Edmond Jorda, président de l'Association des maires, des adjoints et de l'intercommunalité des Pyrénées Orientales, maire de Sainte-Marie-la-Mer (66)

Fabian Jordan, président de l'Association des maires du Haut-Rhin, maire de Berrwiller (68)

Bruno Lamonerie, président de l'Union des maires de la Dordogne (24)

Jean-Paul Legendre, président de l'Union des maires et des élus de l'Eure, maire d'Iville (27)

Eric Menassi, président de l'Association des maires de l'Aude, maire de Trèbes (11)

Denis Merville, président de l'Association départementale des maires de Seine Maritime, maire de Sainneville (76)

Jean-Jacques Michau, président de l'Association des maires et élus de l'Ariège, sénateur de l'Ariège (09)

Marie-Pierre Missioux, présidente de l'Association des maires des Deux-Sèvres, maire de Cherveux (79)

Philippe Moisson, président de l'Association des maires du Cher (18)

Marielle Muret-Baudoin, présidente de l'Association des maires et des présidents d'Intercommunalité d'Ille-et-Vilaine, maire de Noyal-sur-Vilaine (35)

Jérôme Neveux, président de l'Association des maires de la Vienne, maire de Jaunay-Marigny (86)

Flavien Neuvy, président de l'Association des maires du Puy-de-Dôme, maire de Cébazat (63)

Yves Nicolin, président de l'Association des maires de la Loire et des présidents d'intercommunalité, maire de Roanne (42)

Cédric de Oliveira, président de l'Association des maires d'Indre-et-Loire, maire de Fondettes (37)

Justin Pamphile, président de l'Association des maires de Martinique, maire du Lorrain (972)

Dominique Peduzzi, Président de l'Association des maires des Vosges, maire de Fresse-sur-Moselle (88)

Claire Peigné, présidente de l'Association des maires du Rhône et de la Métropole de Lyon et des Présidents d'Intercommunalité, maire de Morancé (69)

Christophe Petit, président de l'Association des maires et des présidents d'Intercommunalité de la Corrèze, Maire de Lestards (19)

Olivier Peverelli, président de l'Association des maires et des présidents de communautés de l'Ardèche, Maire du Teil (07)

Bernard Pezous, président de l'Association des maires du Tarn-et-Garonne, maire de La Salvetat-Belmontet (82)

Guy Plissonneau, président de l'association des maires et présidents de communautés de Vendée, maire de La Genétouze (85)

Jacky Quesson, président de l'Association des maires de la Charente-Maritime (17)

Carole Ribeiro, présidente de l'Union des Maires de l'Aisne (02)

Philippe Ribot, président de l'Association des maires et présidents d'intercommunalités du Gard, maire de Saint-Privat-des-Vieux (30)

Fabrice Robelet, président de l'Association des maires et des présidents d'EPCI du Morbihan, maire de Brec'h (56)

Patrice Robin, président de l'Union des Maires du Val d'Oise, maire de Villaines-sous-Bois (95)

Frédéric Roig, président de l'Association des Maires du département de l'Hérault (34)

Ludovic Rochette, président de l'Association des maires de la Côte d'Or, Maire de Brognon (21)

Nicolas Rubin, président de l'Association des Maires de Haute-Savoie, Maire de Châtel (74)

Brigitte Ségard, présidentes de l'Association des maires et présidents de communautés de la Haute-Garonne, Maire de Soueich (31)

Nicolas Simonnet, maire de Nouhant, coprésident de l'Associations des Maires et Adjoints de la Creuse, Maire de Nouhant (23)

Bernard Souvignet, association des maires et des présidents d'intercommunalité de Haute-Loire, maire de Raucoules (43)

Bénédicte Thiébaud, présidente de l'Association des Maires de la Somme, Maire de Roiglise (80)

Philippe Van Hoorne, président de l'Association des Maires de l'Orne et des Intercommunalités (61)

Charly Varin, président de l'Association des maires de la Manche, président de Villedieu Intercom (50)

Alain Vasselle, président de l'Union des Maires de l'Oise (60), Maire d'Oursel-Maison

Jean-Marc Vayssouze-Faure, président de l'Association des Maires du Lot, sénateur du Lot (46)

Francisque Vigouroux, président de l'Union des maires de l'Essonne, maire d'Igny (91)